

De l'examen psychologique au projet thérapeutique

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P8PEEPP

Présentation

Connaissance des principaux contextes d'évaluation clinique rencontrés en psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée : choix des instruments en fonction de la nature du motif de consultation et de la demande du patient et/ou du prescripteur de l'examen psychologique (psychologue, psychiatre, médecin d'autre spécialité, etc.). Connaissance de l'intérêt et des limites des différents instruments d'évaluation psychologique : tests de niveau, questionnaires d'auto- et d'hétéro-évaluation et méthodes projectives. Synthèse des apports des différents instruments dans une perspective de diagnostic et d'indication de prise en charge (projet thérapeutique individualisé). Sensibilisation à l'effet thérapeutique de l'examen psychologique (travaux de S. Finn). Initiation à la rédaction du compte rendu d'examen psychologique.

Objectifs

L'objectif est de savoir synthétiser les informations issues des différentes évaluations (test, questionnaires, entretiens, observation, projectifs). Savoir élaborer des hypothèses diagnostiques et le projet thérapeutique. Savoir effectuer les recherches nécessaires à l'orientation des usagers.

Évaluation

Validation : examen standard, dérogatoire et session 2 : une épreuve écrite d'une durée de 3 heures.

L'examen se déroulera durant la période des examens selon le calendrier universitaire.